



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

Séance du 07 juillet 2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-deux, le sept juillet à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 1^{er} juillet 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Pascal SAMSON a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Geneviève HOLTZAPPEL, Didier PITOU, Eric ZO, Marie-Odile TAVERNIER, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs :

Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Eric ZO
Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Guy MARTEL
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

Représentés : Dominique NETZER représenté par Geneviève HOLTZAPPEL
Gilbert MATELOT représentée par Danièle SADRAIN
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absents excusés :

Serge GODARD
Philippe THOURET
Paule KLYMKO
Pascal SUARD
Nadège TROUILLET
François HUREL
Jacky DE TAEVERNIER
Virginie VIOLET

Absents :

Daniel MARIE
Philippe CROTEAU
Fleur GOSSELIN
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	32
VOTANTS	43

CONVOCAATION

Datée	Du 01/07/22
Affichée	du 01/07/22

OBJET

Vente de terrain sis ZA
les Avanris à la Ferté Fresnel
à la commune
de la Ferté-en-Ouche

Acte rendu exécutoire après
publication le 11 juillet 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie expose aux membres du Conseil que la commune de La Ferté-en-Ouche souhaite acquérir un terrain sur la ZA Les Avanris pour y construire ses ateliers techniques.

Il propose de céder la parcelle ZA n° 159e, située sur la partie encore non viabilisée de la ZA Les Avanris, d'une superficie d'environ 2 581 m², à la commune de La Ferté-en-Ouche à l'euro symbolique.

Cette dernière s'engage en retour à vendre pour l'euro symbolique à la Communauté de Communes un terrain situé à Glos La Ferrière, destiné à accueillir la nouvelle station d'épuration.

L'avis des Domaines en date du 29 novembre 2021, évalue le prix du terrain à 8,95 € HT/m², soit un montant total de 23 100 €.

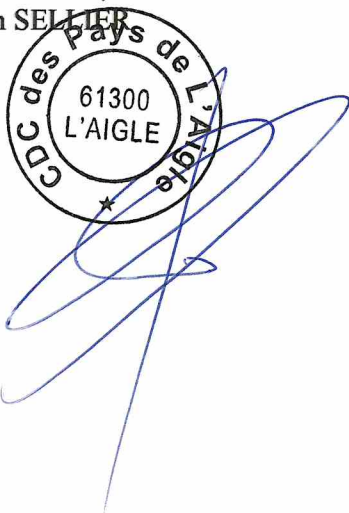
- Vu l'avis des domaines en date du 29 novembre 2021
- Considérant l'engagement de la commune de la Ferté-en-Ouche de céder à l'euro symbolique un terrain situé à Glos la Ferrière, destiné à accueillir la nouvelle station d'épuration

Acte rendu exécutoire après
publication le 11 juillet 2022

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **VEND** la parcelle ZA n° 159e d'une superficie de 2 581 m² au prix de 1 € HT, soit 23 100 € HT, à la commune de la Ferté-en-Ouche, qui s'engage à vendre à l'euro symbolique le terrain situé à Glos La Ferrière.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à la cession de cette parcelle.

Le Président,
Jean SELLIER



VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.